

Souplesse & reconnaissance renforcée en matière de rénovation énergétique :

La certification NF Habitat dédiée aux syndicats évolue au 1^{er} janvier : plus simple, plus accessible



La gestion technique des copropriétés joue un rôle essentiel pour préserver leur qualité et leur valeur. Dans cette optique, la certification NF Habitat dédiée aux syndicats et délivrée par CERQUAL Qualitel Certification évolue pour simplifier son accès : désormais, une copropriété gérée par un syndic lui-même certifié peut obtenir la certification NF Habitat, marque de qualité reconnue pour les copropriétaires désireux d'encadrer et d'attester la qualité de leur résidence par tierce partie.

Autre avancée, les syndicats certifiés peuvent désormais obtenir le profil de « Syndic professionnel de la Rénovation Énergétique », pour mettre en avant leur expertise dans la conduite de projets de rénovation de copropriétés, notamment pour améliorer les performances énergétiques et environnementales.

Avec ces initiatives, CERQUAL affirme sa volonté d'accompagner les copropriétés et leurs gestionnaires vers des pratiques durables, adaptées aux enjeux de la transition énergétique, tout en assurant un cadre de vie de qualité pour les occupants.

Un accès à la certification NF Habitat facilité pour les copropriétés, un atout de plus pour les syndicats



La certification NF Habitat Exploitation Copropriété atteste l'expertise du syndic dans la gestion des parties communes. Elle impose aux syndicats qui la demandent de respecter des critères stricts liés à la qualité de la résidence : entretien, maintenance, suivi des consommations d'eau et d'énergie et qualité de la communication.

Pour les syndicats, obtenir la certification NF Habitat permet de rassurer leurs copropriétaires sur :

- La qualité de service et d'information : rapidité de traitement des demandes, information sur les interventions et travaux, information sur les obligations réglementaires, extranet de copropriété, bilan annuel...
- L'organisation adaptée aux objectifs techniques, économiques et environnementaux de la copropriété.
- Le maintien de la qualité de l'immeuble.
- La reconnaissance de leur savoir-faire.

Auparavant, les copropriétaires pouvaient demander la certification NF Habitat pour leur copropriété si elle était gérée par un syndic certifié. Cette démarche, bien que bénéfique pour valoriser leur patrimoine, nécessitait une demande directe auprès de CERQUAL, et était souvent freinée par des processus décisionnels entre copropriétaires longs et complexes.

Pour simplifier ce fonctionnement, CERQUAL permet désormais aux syndicats certifiés NF Habitat de faire certifier directement les copropriétés qu'ils gèrent. Si celles-ci respectent les critères techniques requis, vérifiés sur dossier et par échantillonnage sur site, elles peuvent obtenir cette marque de qualité fiable et reconnue.

Le coût de la certification, forfaitaire et pris en charge par le syndic, reste fixe et abordable, quel que soit le nombre de copropriétés concernées, sans frais supplémentaires pour les copropriétaires.

Ainsi :

- Le syndic peut assurer plus facilement un continuum entre la certification de son expertise et sa transcription concrète à l'échelle des copropriétés. La reconnaissance est pleinement partagée entre le syndic et la copropriété, gage d'une transparence et d'un engagement qualité renforcé vis-à-vis de ses clients.
- Les copropriétaires peuvent plus facilement faire reconnaître la qualité de leur résidence ou immeuble, renforçant ainsi sa valeur patrimoniale. Ils ont également l'assurance que le savoir-faire global de leur syndic s'applique pleinement et concrètement à leur copropriété.

Une nouvelle opportunité pour les syndics : le profil « Syndic professionnel de la Rénovation Énergétique »

Reconnaissance supplémentaire pour les syndics certifiés NF Habitat Exploitation Copropriété, ce nouveau profil atteste de la compétence d'un syndic à piloter des rénovations (a minima énergétiques) de copropriétés.

Un grand nombre de copropriétés doivent en effet entreprendre des rénovations, visant notamment à améliorer leurs performances énergétiques et environnementales, et ainsi, réduire les consommations tout en améliorant le confort des habitants.

Piloter ces rénovations nécessite un véritable savoir-faire de la part du syndic pour que tous se passe au mieux et notamment respecter le calendrier et atteindre les objectifs visés.

Certains syndics ont une réelle expertise en la matière. Le nouveau profil associé à la certification NF Habitat Exploitation Copropriété, leur permet de faire reconnaître cette expertise par CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur, spécialiste du logement dans toutes ses dimensions.



Contact presse :

Agence Le Bonheur est dans la Com' - Ingrid Launay-Cotrebil – Aurélie Fitoussi
01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com

Pour aller plus loin...

À propos de CERQUAL Qualitel Certification

CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur de l'Association QUALITEL, accompagne les promoteurs, constructeurs, bailleurs, syndics de copropriété, professionnels de la rénovation de maisons, collectivités territoriales et aménageurs pour construire, rénover ou exploiter des logements de qualité, sains, confortables et durables, pour le bien-être de leurs occupants. Il délivre pour ce faire la certification NF Habitat, ainsi que NF Habitat associée à la marque HQE™ pour des bénéfices supplémentaires en termes de qualité de vie, respect de l'environnement et performances économiques, et à la mention RGE pour la rénovation de maisons.

CERQUAL Qualitel Certification est mandaté par AFNOR Certification pour délivrer la marque NF Habitat, par l'Alliance HQE-GBC pour la marque HQE™, par le collectif Effinergie pour les labels effinergie. Acteur incontournable de la certification de logements en France, il a certifié plus de 3,5 millions de logements depuis 50 ans. www.nf-habitat.fr www.qualitel.org

www.facebook.com/groupequalitel/

twitter.com/groupeQUALITEL